

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 18 décembre avec comme point principal à l'ordre du jour l'adoption des budgets proposés pour l'exercice 2026 de la municipalité d'Isérables. Les chapitres essentiels des budgets de fonctionnement et d'investissements sont rapidement commentés dans les paragraphes qui suivent. Ils vous seront plus précisément présentés lors de notre rencontre du 18 décembre prochain.

MESSAGE INTRODUCTIF

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2024	Budget 2025	Budget 2026
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	4'697'241.21	4'652'759.15	4'981'418.00
Revenus financiers	+ CHF	6'024'494.92	5'008'398.00	5'441'034.00
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	1'327'253.71	355'638.85	459'616.00
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'327'253.71	355'638.85	459'616.00
Amortissements planifiés	- CHF	452'477.89	469'000.00	583'000.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	23'003.30	9'967.00	36'547.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	27'005.48	56'530.00	9'000.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	800'000.00	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	66'798.15	150'931.00
Excédent de revenus	= CHF	78'778.00	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	238'372.72	2'756'700.00	2'737'000.00
Recettes	- CHF	24'766.80	1'906'600.00	1'355'500.00
Investissements nets	= CHF	213'605.92	850'100.00	1'381'500.00
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	1'327'253.71	355'638.85	459'616.00
Investissements nets	- CHF	213'605.92	850'100.00	1'381'500.00
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	494'461.15	921'884.00
Excédent de financement	= CHF	1'113'647.79	-	-

Le budget de fonctionnement 2026 de la commune prévoit des charges financières pour CHF 4'981'418 ainsi que des produits financiers de CHF 5'441'034 laissant apparaître une marge d'autofinancement de CHF 459'616. Cette dernière est bien inférieure à celle enregistrée dans les comptes 2024 (-CHF 867'637) qui fut une année exceptionnelle (dividende de la Bedjuasse des eaux, impôts à la source et impôts personnes physiques). L'écart est moins important si on la compare à celle attendue pour l'exercice 2025 (+CHF 103'977).

Avec un total des amortissements de CHF 583'000, une attribution aux fonds et financements spéciaux de CHF 36'547, un prélèvement aux fonds et financements spéciaux de CHF 9'000, le budget 2025 prévoit un excédent de charges de CHF 150'931.

Le budget des investissements 2026 prévoit des dépenses brutes de CHF 2'737'000. Des recettes de CHF 1'355'500 sont attendues. La marge d'autofinancement ne suffira pas à couvrir les investissements nets prévus de CHF 1'381'500. La fortune de la commune diminuera donc de CHF 921'884.

L'endettement par habitant budgété passera de CHF 2'985 pour 2025 à CHF 4'101 en 2026. En 2024, il s'élevait à CHF 2'356. Notre endettement sera qualifié d'important.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Compte de résultats selon les natures		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30	Charges de personnel	1'279'695.12		1'444'327.00		1'481'478.00	
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'634'591.42		1'257'227.00		1'581'565.00	
33	Amortissements du patrimoine administratif	428'700.00		436'000.00		542'100.00	
34	Charges financières	37'105.94		47'650.00		58'050.00	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	23'003.30		9'967.00		36'547.00	
36	Charges de transferts	1'472'904.77		1'548'055.15		1'595'325.00	
37	Subventions redistribuées	-		-		-	
38	Charges extraordinaires	800'000.00		-		-	
39	Imputations internes	296'721.85		388'500.00		305'900.00	
40	Revenus fiscaux		3'001'028.23		2'446'500.00		2'640'500.00
41	Patentes et concessions		70'469.87		66'100.00		66'100.00
42	Taxes		1'181'874.97		1'026'640.00		1'318'910.00
43	Revenus divers		-		-		-
44	Revenus financiers		583'343.40		230'800.00		235'600.00
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		27'005.48		56'530.00		9'000.00
46	Revenus de transferts		891'056.60		849'858.00		874'024.00
47	Subventions à redistribuer		-		-		-
48	Revenus extraordinaires		-		-		-
49	Imputations internes		296'721.85		388'500.00		305'900.00
Total des charges et des revenus		5'972'722.40	6'051'500.40	5'131'726.15	5'064'928.00	5'600'965.00	5'450'034.00
Excédent de charges			-		66'798.15		150'931.00
Excédent de revenus		78'778.00		-		-	

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration générale	661'219.77	75'139.10	721'333.00	137'500.00	723'315.00	84'800.00
1	Ordre et sécurité publics, défense	241'055.07	27'766.98	361'317.00	26'850.00	325'740.00	60'750.00
2	Formation	702'079.43	60'249.55	732'862.75	55'900.00	796'535.00	57'100.00
3	Culture, sports et loisirs, église	196'987.32	27'260.45	205'332.00	10'500.00	196'312.00	13'100.00
4	Santé	200'960.35	-	195'253.40	-	209'450.00	-
5	Prévoyance sociale	628'247.30	201'946.50	719'570.00	185'540.00	713'270.00	207'900.00
6	Trafic et télécommunications	1'209'004.60	314'411.95	1'033'145.00	296'500.00	1'189'950.00	263'800.00
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	946'538.30	648'700.57	731'048.00	549'830.00	963'128.00	693'510.00
8	Economie publique	315'026.98	544'953.07	360'565.00	488'100.00	396'365.00	539'300.00
9	Finances et impôts	871'603.28	4'151'072.23	71'300.00	3'314'208.00	86'900.00	3'529'774.00
Total des charges et des revenus		5'972'722.40	6'051'500.40	5'131'726.15	5'064'928.00	5'600'965.00	5'450'034.00
Excédent de charges			-		66'798.15		150'931.00
Excédent de revenus		78'778.00		-		-	

La planification budgétaire prévue pour les différentes tâches appelle les commentaires suivants :

0 - Administration générale

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 638'515 contre CHF 583'833 en 2025, soit une augmentation de +CHF 54'682

Cet écart s'explique principalement par la réévaluation des imputations internes, qui représentaient en 2025 une part importante des recettes.

Les charges du législatif et de l'exécutif demeurent globalement stables (CHF 195'845 en 2026 contre CHF 197'200 en 2025), à noter l'apparition d'un revenu de tiers de CHF 8'000 correspondant aux rémunérations des Conseil d'administration d'Alplift et Genedis.

Les charges de personnel administratif connaissent une baisse marquée, passant de CHF 348'300 à CHF 312'750 (CHF -35'550).

Le coût des biens, services et marchandises enregistre une hausse importante, passant de CHF 134'833 à CHF 176'920, soit +CHF 42'087. Les principaux écarts sont les suivants :

- Prestations de service de tiers : nouveau poste budgété à CHF 15'000 en lien avec les exigences liées à Loi sur l'information du public, la protection des données et l'archivage (LIPDA), obligation de nommer un délégué à la protection des données dès le 1^{er} janvier 2026. Suite du mandat d'archivage et appel d'offre pour une gestion électronique des documents ;
- Charges d'utilisations informatiques : +CHF 7'000 pour une collaboration avec un prestataire informatique afin d'obtenir, entre autres, la labellisation Cyber-Safe ;
- Entretien des bâtiments : +CHF 14'000 pour des travaux envisagés sur le bâtiment communal ;
- Licences informatiques : +CHF 3'500 en lien avec l'acquisition de l'application « Tipee » (+3'600 CHF/an) pour la gestion des heures et des vacances des collaborateurs ;

Au niveau des revenus, augmentation de +CHF 3'500 de locations en lien avec la nouvelle antenne de Swisscom.

1 – Ordre et sécurité publique, défense

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 264'990 contre CHF 334'467 en 2025, soit une baisse de -CHF 69'477

Police

L'engagement d'une auxiliaire de sécurité publique permet de réduire les coûts : CHF 43'620 en 2026 contre CHF 52'495 en 2025, soit une baisse -CHF 8'875.

Justice

La rémunération du juge et vice-juge a été revue à la hausse +CHF 1'500.

Les charges de transfert s'élèvent à CHF 69'800 (2026) contre CHF 73'496 (2025), soit une baisse de -CHF 3'696. Les écarts sont les suivants :

- Participation au déficit de la SOC (Service officiel de curatelle) : CHF 55'500 (2026) contre CHF 50'376 (2025) → hausse de +CHF 5'124 ;

- Participation aux frais d'honoraires des pupilles : CHF 7'900 (2026) contre CHF 17'000 (2025) → baisse de -CHF 9'100 :

Office de la population et cadastre

La fonction connaît une forte amélioration du résultat net -CHF 61'445 due à réévaluation des charges réelles du personnel de l'office de la population et du cadastre. Les imputations internes varient fortement, ce qui rend le coût plus transparent mais modifie la lecture comptable.

Prestations internes cadastre : CHF 18'100 (2026) contre CHF 0 (2025), correspond à la répartition du salaire de la nouvelle collaboratrice engagée pour le service des constructions.

Police du feu

Charges de transfert (CSI des Deux Rives) : CHF 42'875 (2026) contre CHF 36'738 (2025), soit une hausse de +CHF 6'137

Protection civile

Les cylindres des locaux de la Protection civile doivent être remplacés pour un coût de CHF 9'000. Cette charge devrait être compensée par le fond cantonal.

2 – Formation

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 739'435 contre CHF 676'963 en 2025, soit une augmentation de +CHF 62'472

Écoles primaires

Téléphone et multimédia : CHF 11'500 (2026) contre CHF 1'500 (2025) → +CHF 10'000 : augmentation notable pour couvrir le projet numérique régional inscrit au budget 2026.

Charges de transfert (traitement des enseignants) : CHF 332'640 (2026) contre CHF 283'590 (2025) → +CHF 49'050 CHF

Principaux écarts sur les revenus :

Subvention cantonale : CHF 14'500 (2026) contre CHF 9'300 (2025) → +CHF 5'200

Prestations intercommunales : CHF 21'600 (2026) contre CHF 29'700 CHF (2025) → -CHF 8'100 : baisse liée à la diminution du nombre d'élèves domiciliés hors commune

Cycle d'orientation

Charges de transfert (traitement des enseignants) : CHF 82'080 (2026) contre CHF 90'420 (2025) → -CHF 8'340

Participation CO 2 Rives : CHF 77'585 (2026) contre CHF 65'204 (2025) → +CHF 12'381

3 – Culture, sports et loisirs, église

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 183'212 contre CHF 194'832 en 2025, soit une baisse de -CHF 11'620

Les écarts majeurs se concentrent sur les rubriques Culture et Sports :

Culture, autres

- Nouvel emplacement de l'ancienne fontaine de la Place de la Maison de Commune (CHF 10'000) et à la décoration des rues (CHF 2'000)

Sport et loisirs

- Entretien terrain de football : CHF 5'000 (2026) contre CHF 15'000 (2025) → -CHF 10'000
- Subsidés aux sociétés sportives : CHF 5'000 (2026) contre CHF 3'000 (2025) → +CHF 2'000
- Réévaluation des imputations internes (terrain de foot et patinoire) : -CHF 10'900

Parcs, et jardin, chemins pédestres

- Aménagement d'une place zone des Lilas : CHF 5'500
- Aménagement d'une place vers la Passerelle des Dzoraz : CHF 6'500

Eglise

- Subvention Eglise Catholique : CHF 50'000 (2026) contre CHF 55'000 (2025) → -CHF 5'000

4 - Santé

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 209'450 contre CHF 195'253 en 2025, soit une augmentation de +CHF 14'197

Homes médicalisés

- Évolution CHF 86'500 (2026) contre CHF 76'000 (2025) → +CHF 10'500

5 – Prévoyance sociale

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 505'370 contre CHF 534'030 en 2025, soit une baisse de -CHF 28'660

Vieillesse et survivants

- Les prestations complémentaires AVS/AI, en hausse de +CHF 4'800 CHF (de CHF 41'500 à CHF 46'300)

Famille et jeunesse

Le budget de fonctionnement suivant a été prévu pour la « Maison bedjuasse des générations » :

<i>Maison bedjuasse des générations – Graines d’érable, Aînés, local de soins</i>	<i>Budget 2025</i>	<i>Budget 2026</i>
<i>Coûts de personnel et commissions</i>	<i>CHF 282’700</i>	<i>CHF 273’900</i>
<i>Coûts de biens, services et marchandises</i>	<i>CHF 42’200</i>	<i>CHF 44’200</i>
<i>Produits, participations</i>	<i>(CHF 82’340)</i>	<i>(CHF 122’200)</i>
<i>Produits, subventions cantonales et fédérales</i>	<i>(CHF 76’400)</i>	<i>(CHF 68’800)</i>
<i>Résultat d’exploitation avant amortissements</i>	<i>CHF 166’160</i>	<i>CHF 127’100</i>
<i>Amortissements bâtiment et mobilier</i>	<i>CHF 97’100</i>	<i>CHF 80’900</i>
<i>Excédent de charges</i>	<i>CHF 263’260</i>	<i>CHF 208’000</i>

Les écarts majeurs s’expliquent principalement par :

- Une diminution des coûts de personnel (-CHF 8’800) ;
- Une hausse des recettes parentales UAPE et Crèche (+CHF 14’360) et la participation de la commune de Riddes +CHF 20’000 selon la convention établie pour les enfants de Riddes venant à Graines d’Erable.
- La fin de la subvention fédérale (-CHF 7’600), l’aide au démarrage est arrivée à échéance.

Aide sociale

- Gestion de dossiers par le CMS, nouvelle demande reçue pour CHF 12’000
- Remboursement des avances communales : CHF 10’000 (2026) contre CHF 20’000 (2025)
→ -CHF 10’000

6 – Trafic et télécommunications

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 926’150 contre CHF 736’645 en 2025, soit une augmentation de +CHF 189’505

Routes cantonales

- Participation aux frais d’entretien des routes : CHF 70’000 (2026) contre CHF 57’000 (2025) → +CHF 13’000

Routes communales

- Augmentation des charges de personnel de +CHF 13’500
- Matériel d’exploitation : CHF 8’500 (2026) contre CHF 4’000 (2025) → +CHF 4’500 : achat d’une armoire anti-feu
- Entretien de l’éclairage public : CHF 20’500 (2026) contre CHF 13’000 (2025) → +CHF 7’500 : remplacement de lanternes non équipées LED

- Entretien des bâtiments : CHF 500 (2026) contre CHF 6'000 (2025) → -CHF 5'500
- Frais de véhicules : CHF 10'000 (2026) contre CHF 20'000 (2025) → -CHF 10'000 : diminution des frais d'entretien en lien avec l'acquisition d'un nouveau véhicule
- Leasing terminé : CHF 0 (2026) contre CHF 13'000 (2025) → -CHF 13'000
- Amortissements : CHF 117'800 (2026) contre CHF 19'800 (2025) → +CHF 98'000 : en lien avec les investissements

Parking

- Installation d'un parcomètre Place du téléphérique pour CHF 6'000

Transport public

- Amélioration de l'accessibilité Isérables/4 Vallées : CHF 50'000 (2026) contre CHF 5'000 (2025) → +CHF 45'000

7 – Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Le budget 2026 présente des coûts de CHF 269'618 contre CHF 181'218 en 2025, soit une augmentation de +CHF 88'400.

Au niveau du fonctionnement des services autofinancés – la mise en œuvre des règlements a été prise en compte :

Gestion de l'eau potable

- Bureaux d'études et honoraires : CHF 30'000 (2026) contre CHF 18'000 (2025) → +CHF 12'000 : nouveau règlement, pose et gestion des compteurs
- Entretien des conduites : CHF 55'000 (2026) contre CHF 25'000 (2025) → +CHF 30'000 : assainissement du réseau, mise en conformité selon exigences du Service de la consommation des affaires vétérinaires
- Entretien du réservoir : CHF 5'000 (2026) contre CHF 10'000 (2025) → -CHF 5'000
- En lien avec la mise en œuvre du nouveau règlement, aucun prélèvement au fond (déficit) ne devrait intervenir. Par conséquent, les taxes annuelles d'eau passent de CHF 125'000 en 2025 à CHF 221'110 en 2026, soit une augmentation de +CHF 96'110.

Gestion des eaux usées

- Bureaux d'études et honoraires : CHF 30'000 (2026) contre CHF 8'000 (2025) → +CHF 22'000 : inspection par caméra des conduites
- Les taxes annuelles passent de CHF 107'300 en 2025 à CHF 195'400 en 2026, soit une augmentation de +CHF 88'100. Cette augmentation permet de commencer à combler le déficit de ce service en attribuant au fond CHF 20'880.

Gestion des déchets

- Une attribution au fond (produit) de CHF 15'667 est prévue pour la gestion des déchets, soit +CHF 5'700 par rapport à 2025.

Pour rappel, les services d'approvisionnement en eau et de gestion des eaux usées ne sont pas encore complètement autofinancés puisque le principe d'utilisateur-payeur n'est pas encore totalement respecté. Une mise en conformité avec la loi fédérale sur la protection de l'environnement passera par la révision des règlements ainsi que la pose de compteurs pour récupérer les données de consommation d'eau. La pose des compteurs a débuté cette année et totalise un peu moins de trente compteurs posés à fin octobre sur un total d'environ 350 bâtiments. À ce jour les projets de règlements sont prêts, les pourparlers avec le Canton se poursuivent. Une assemblée sera convoquée dès que les Services du Canton et la surveillance des prix de la Confédération auront donné un préavis positif. Le Conseil municipal souhaite aboutir en 2026 avec une application rétroactive au 1^{er} janvier 2026.

Correction des eaux

- Etudes et projets internes : CHF 60'000 (2026) contre CHF 20'000 (2025) → +CHF 40'000 : carte des zones de dangers hydrologiques et dimensionnement ouvrage de protection, études subventionnées à hauteur de CHF 42'000 par le canton

Aménagement du territoire

- Prestations internes : ventilation des charges salariales des employés en charge des constructions (+CHF 31'600)
- Intempéries : CHF 50'000 (2026) contre CHF 10'000 (2025) → +CHF 40'000

Les études et procédures en vue d'un nouveau plan d'aménagement des zones (PAZ) doivent se poursuivre en 2026 afin de répondre aux exigences légales de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Le nouveau plan des zones devait initialement être impérativement mené à bien pour le 1^{er} mai 2026. Durant l'année 2024, le Grand Conseil a accepté un délai supplémentaire au 31 décembre 2029. Ce dossier reste cependant important et prioritaire afin d'éviter de nouvelles mises à jour qui nécessiteraient de nouvelles études et donc de nouveaux coûts.

8 - Economie publique

Le budget 2026 présente des recettes de CHF 142'935 contre CHF 127'535 en 2025, soit une augmentation de +CHF 15'400.

Agriculture

- Honoraires bureaux d'ingénieurs : CHF 32'000 (2026) contre CHF 1'000 (2025) → +CHF 31'000 : plan directeur des dessertes agricoles et forestières pour CHF 15'000 et inventaire des murs en pierres sèches pour CHF 17'000

Tourisme

- Promotion du tourisme : CHF 5'000 (2026) contre CHF 0 (2025) → +CHF 5'000 : mandat confié à la HES-SO pour l'établissement de statistiques en vue de la validation du règlement sur les taxes de séjour et d'hébergement. Le Canton a exigé cette statistique pour valider le forfait de 30 jours défini dans le règlement. Aide également à la mise en œuvre du plan d'action.
- Prestations intercommunales : CHF 15'200 (2026) contre CHF 10'000 (2025) → +CHF 5'200 liées aux charges salariales de la collaboratrice touristique refacturées à la Société de Développement

Energie

- Assurances RC : CHF 5'250 (2026) contre CHF 750 (2025) → +CHF 4'500 : adaptation de la valeur assurée lors du renouvellement du contrat
- Entretien micro-centrale : CHF 8'500 (2026) contre CHF 5'500 (2025) → +CHF 3'000 : licence et hébergement des données de la télégestion du réseau et du turbinage
- Vente d'énergie : CHF 370'000 (2026) contre CHF 350'000 (2025) → +CHF 20'000

Chauffage à distance

- Consommation d'énergie : CHF 130'000 (2026) contre CHF 104'000 (2025) → +CHF 26'000 : les tarifs seront adaptés à la hausse car ils ne couvrent plus les coûts.

9 - Finances et impôts

Le budget 2026 présente des recettes de CHF 3'442'874 contre CHF 3'242'908 en 2025, soit une augmentation de +CHF 199'966.

Impôts

- CHF 2'642'000 (2026) contre CHF 2'453'000 (2025) → +CHF 189'000 : estimation prudente des revenus fiscaux

Péréquation financière

- CHF 602'474 (2026) contre CHF 585'908 (2025) → +CHF 16'566

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Le budget des investissements 2026 prévoit des dépenses brutes de CHF 2'737'000. Des recettes de CHF 1'355'500 sont attendues.

Les dépenses nettes qui s'élèvent ainsi à CHF 1'381'500 ne pourront pas être intégralement financées par la marge d'autofinancement de CHF 459'616.

L'endettement par habitant budgété passera de CHF 2'985 pour 2025 à CHF 4'101 en 2026. En 2024, il s'élevait à CHF 2'356. Notre endettement sera qualifié d'important.

Compte des investissements selon les natures	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	191'524.50		1'880'500.00		1'797'000.00	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	374.13		50'000.00		85'000.00	
54 Prêts	8'836.13		22'000.00		-	
55 Participations et capital social	19'400.00		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	18'237.96		804'200.00		855'000.00	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier	-	-	-	-	-	-
61 Remboursements	-	-	-	-	-	-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-
63 Subventions d'investissement acquises	-	24'766.80	-	1'906'600.00	-	1'355'500.00
64 Remboursement de prêts	-	-	-	-	-	-
65 Transferts de participations	-	-	-	-	-	-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres	-	-	-	-	-	-
67 Subventions d'investissement à redistribuer	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	238'372.72	24'766.80	2'756'700.00	1'906'600.00	2'737'000.00	1'355'500.00
Excédent de dépenses		213'605.92		850'100.00		1'381'500.00
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les tâches	Compte 2024		Budget 2025		Budget 2026	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	50'000.00	-	15'000.00	-
1 Ordre et sécurité publics, défense	8'836.13	-	25'500.00	-	-	-
2 Formation	31'687.30	24'766.80	83'000.00	23'000.00	87'500.00	24'000.00
3 Culture, sports et loisirs, église	-	-	1'275'000.00	1'220'000.00	460'000.00	460'000.00
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	39'543.39	-	4'200.00	-	200'000.00	52'000.00
6 Trafic et télécommunications	82'576.80	-	906'000.00	660'000.00	1'159'500.00	762'000.00
7 Protection de l'environnement et aménagement du territoire	32'475.10	-	270'000.00	3'600.00	705'000.00	57'500.00
8 Economie publique	43'254.00	-	143'000.00	-	110'000.00	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	238'372.72	24'766.80	2'756'700.00	1'906'600.00	2'737'000.00	1'355'500.00
Excédent de dépenses		213'605.92		850'100.00		1'381'500.00
Excédent de recettes						

Les principaux investissements prévus appellent les commentaires suivants :

- Poursuite du renouvellement de l'infrastructure informatique pour CHF 15'000 ;
- Des travaux d'entretien et de rénovations sont entrepris dans le bâtiment de l'école d'Isérables depuis plusieurs années. Le bâtiment devra être adapté aux normes de sécurité actuelles. Les travaux sont échelonnés sur plusieurs années. Un budget de CHF 80'000 est donc prévu à cet effet. Les travaux 2025 sur la salle de gymnastique (création et adaptation issues de secours, sonorisation et matériel de projection) n'ont pas pu avoir lieu, ils sont repris au planning 2026. Des subventions cantonales sont attendues pour CHF 24'000 ;
- CO des 2 Rives – part d'Isérables aux investissements : CHF 7'500 ;
- Poursuite et phase finale des travaux à la Maison des Générations pour CHF 200'000. Des participations de tiers à hauteur de CHF 52'000 sont attendues ;
- Chauffage à distance : le remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à gaz est estimé à CHF 110'000 ;
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales a été fixée par le Service de la Mobilité, à CHF 135'000. Les dépenses brutes s'élèvent à CHF 855'000 et concerneront principalement la réfection de la RC512. Des participations du canton et des communes environnantes sont prévues pour CHF 720'000.

- Les budgets suivants sont prévus pour la partie communale de la réfection du tronçon de la RC512 :
 - Barrières métalliques CHF 44'500 ;
 - Eclairage public CHF 20'000 ;
 - Conduites d'eau communale CHF 145'000 ;
 - Collecteurs CHF 190'000 ;
- Un budget de CHF 50'000 est prévu pour les routes communales, en cas de réfections urgentes par suite d'intempéries.
- Un budget de CHF 230'000 est prévu pour le raccordement du quartier des Chenevires à la STEP. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de CHF 57'500.
- Au niveau du réseau d'eau, un budget d'étude pour développer le réseau de distribution à Prarions est envisagé (CHF 50'000). Une borne hydrante aux Crêteaux doit être remplacée (CHF 20'000).
- Le remplacement du véhicule porte-outils Ladog des travaux publics se monte à CHF 190'000. L'ancien véhicule sera repris pour CHF 13'000.
- Etudes relatives au PAZ-RCCZ : zones de protections des sources pour CHF 30'000 et révision du plan d'aménagement pour CHF 40'000.
- Les travaux de sécurisation du terrain de foot se monteront à CHF 460'000, la totalité à charge de partenaires financiers.

PLANIFICATION FINANCIÈRE QUADRIENNALE

Le Conseil municipal portera à votre connaissance la planification financière qu'il a établie pour les années 2026 à 2029. Comme à l'accoutumée, cette projection a été effectuée sur la base du principe de prudence : l'ensemble des charges prévisibles a été pris en compte et les revenus estimés de façon mesurée.

Les investissements projetés pour 2026 et les années suivantes illustrent la vision du développement souhaité à moyen terme par le Conseil municipal.

Les investissements prévus pour le bâtiment communal occupé par l'entreprise DSMI ne figurent pas au compte d'investissement puisqu'il s'agit d'un patrimoine financier et non administratif.

Cette feuille de route devra être adaptée en fonction de l'évolution future des marges d'autofinancement, de l'obtention ou non des autorisations pour ces projets, de la possibilité de soutiens externes (canton, confédération, privés).

PROGRAMME GENERAL D'INVESTISSEMENT 2026-2029						
Projets	Année de réalisation	Coût total en CHF	Taux de participation		Participation totale en CHF	Solde du coût pour la commune
			VS + CH	tiers		
Acquisition de logiciels	2026	15'000	0%	0%	0	15'000
Réfection école	2026	80'000	30%	0%	24'000	56'000
CO2 Rives - investissements ordinaires	2026	7'500	0%	0%	0	7'500
Maison des Générations	2026	200'000	0%	26%	52'000	148'000
Chaudière à gaz	2026	110'000	0%	0%	0	110'000
Frais construction routes cantonales RC512 Roty	2026	800'000	35%	40%	720'000	80'000
Autres frais de construction routes cantonales	2026	55'000	0%	0%	0	55'000
Barrières route cantonale	2026	44'500	65%	0%	29'000	15'500
Eclairage route cantonale	2026	20'000	0%	0%	0	20'000
Réfection routes communales	2026	50'000	0%	0%	0	50'000
Raccordement Chenevires STEP	2026	230'000	25%	0%	57'500	172'500
Collecteurs village	2026	190'000	0%	0%	0	190'000
Réseau d'eau potable	2026	215'000	0%	0%	0	215'000
Véhicule travaux publics	2026	190'000	0%	7%	13'000	177'000
PAZ-RCCZ eau potable	2026	30'000	0%	0%	0	30'000
PAZ-RCCZ révision	2026	40'000	0%	0%	0	40'000
Stade de foot - sécurisation	2026	460'000	0%	100%	460'000	0
Patrimoine financier: Réfection toiture et panneaux solaires DSMI	2026	248'000	0%	14.5%	36'000	212'000
Patrimoine financier: Monte charge DSMI	2026	65'000	0%	0%	0	65'000
Total 2026		3'050'000			1'391'500	1'658'500
Réfection école	2027	150'000	30%	0%	45'000	105'000
Stade de foot - éclairage et infrastructure sportives	2027	270'000	0%	100%	270'000	0
Frais construction routes cantonales	2027	800'000	30%	40%	700'000	100'000
Autres frais de construction Routes cantonales	2027	50'000	0%	0%	0	50'000
Barrières route cantonale	2027	38'000	66%	0%	25'000	13'000
Eclairage route cantonale	2027	20'000	0%	0%	0	20'000
Réfection routes communales	2027	30'000	0%	0%	0	30'000
Conduites d'eau secteur Prarions	2027	200'000	0%	0%	0	200'000
Conduites d'eau RC 512	2027	150'000	0%	0%	0	150'000
Collecteurs eaux usées RC 512	2027	200'000	0%	0%	0	200'000
PAZ-RCCZ révision	2027	50'000	0%	0%	0	50'000
Constitution d'une société immobilière	2027	100'000	0%	0%	0	100'000
Patrimoine financier: sécurité Bâtiment DSMI	2027	100'000	0%	0%	0	100'000
Total 2027		2'158'000			1'040'000	1'118'000
Réfection école	2028	150'000	30%	0%	45'000	105'000
Frais construction routes cantonales	2028	800'000	30%	40%	700'000	100'000
Autres frais de construction Routes cantonales	2028	30'000	0%	0%	0	30'000
Barrières route cantonale	2028	40'000	65%	0%	26'000	14'000
Eclairage route cantonale	2028	20'000	0%	0%	0	20'000
Réfection routes communales	2028	100'000	0%	0%	0	100'000
Conduites d'eau RC 512	2028	150'000	0%	0%	0	150'000
Collecteurs eaux usées RC 512	2028	200'000	0%	0%	0	200'000
Réfection intérieur parking	2028	130'000	0%	0%	0	130'000
Pont Drotché et réfection route agricole	2028	400'000	42.5%	0%	170'000	230'000
PAZ-RCCZ révision	2028	30'000	0%	0%	0	30'000
Nouveau plan directeur eau potable	2028	65'000	0%	0%	0	65'000
Total 2028		2'115'000			941'000	1'174'000
Frais construction routes cantonales	2029	30'000	0%	0%	0	30'000
Réfection école	2029	50'000	30%	0%	15'000	35'000
Barrières routes communales	2029	30'000	0%	0%	0	30'000
Eclairage routes communales	2029	50'000	0%	0%	0	50'000
Réfection routes communales	2029	320'000	0%	0%	0	320'000
Conduites d'eau routes communales	2029	80'000	0%	0%	0	80'000
Collecteurs eaux usées routes communales	2029	90'000	0%	0%	0	90'000
Nouvelle conduite Crêta Grény	2029	180'000	0%	0%	0	180'000
Raccordement STEP Riddes	2029	300'000	25%	0%	75'000	225'000
Total 2029		1'130'000			90'000	1'040'000
Total du programme général		8'453'000			3'462'500	4'990'500

Sur la base de l'estimation des charges et revenus financiers pour 2026 à 2029, les investissements prévus ne pourront pas être autofinancés entièrement. Un découvert de financement est prévu pour les années 2026 à 2029 avec pour conséquence une augmentation des capitaux de tiers de CHF 7'453'030 pour 2026 à CHF 9'453'098 pour 2029. Avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements, les différents services (eau potable, eaux usées et déchets) devront être autofinancés. Aucun prélèvement sur les fonds n'est prévu à partir de 2027. Selon l'évolution de la situation, les tarifs pourront être ajustés à la baisse.

Plan financier

Résultat	Compte	Budget		Plan financier	Plan financier	Plan financier
	2024	2025	2026	2027	2028	2029

Prévisions compte de résultats

Total des charges financières	4'697'241	4'652'759	4'981'418	5'079'900	5'131'466	5'183'902
Total des revenus financiers	6'024'495	5'008'398	5'441'034	5'516'100	5'575'700	5'635'400
Marge d'autofinancement	1'327'254	355'639	459'616	436'200	444'234	451'498
Amortissements planifiés	452'478	469'000	583'000	593'900	650'200	648'600
Attributions aux fonds et financements spéciaux	23'003	9'967	36'547	40'000	40'000	40'000
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	23'003	9'967	36'547	40'000	40'000	40'000
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	27'005	56'530	9'000	-	-	-
Dont fonds et financements spéciaux capital propre	27'005	56'530	9'000	-	-	-
Réévaluations des prêts du PA	-	-	-	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	-	-	-	-	-	-
Attributions au capital propre	800'000	-	-	-	-	-
Réévaluations PA	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	-	-	-	-	-	-
Excédent revenus (+) charges (-)	78'778	-66'798	-150'931	-197'700	-245'966	-237'102

Prévision du compte des investissements

Total des dépenses	238'373	2'756'700	2'737'000	2'158'000	2'115'000	1'130'000
Total des recettes	24'767	1'906'600	1'355'500	1'040'000	941'000	90'000
Investissements nets	213'606	850'100	1'381'500	1'118'000	1'174'000	1'040'000

Financement des investissements

Report des investissements nets	213'606	850'100	1'381'500	1'118'000	1'174'000	1'040'000
Marge d'autofinancement	1'327'254	355'639	459'616	436'200	444'234	451'498
Excédent (+) découvert (-) de financement	1'113'648	-494'461	-921'884	-681'800	-729'766	-588'502

Modification de la fortune/découvert

Excédent revenus (+) charges (-)	78'778	-66'798	-150'931	-197'700	-245'966	-237'102
Excédent /Découvert du bilan	3'053'837	2'987'039	2'836'108	2'638'408	2'392'442	2'155'340

Modification des engagements

Variation capitaux de tiers	-1'113'648	494'461	921'884	681'800	729'766	588'502
Capitaux de tiers	6'036'685	6'531'146	7'453'030	8'134'831	8'864'596	9'453'098

CONCLUSION

Le budget 2026 et la planification quadriennale traduisent la volonté affirmée du Conseil communal de s'engager dans une stratégie ambitieuse pour le développement d'Isérables dont voici les principaux axes :

Les investissements massifs prévus dans les infrastructures routières et les canalisations répondent à l'objectif de réduire les coûts d'entretien tout en garantissant la sécurité des équipements. Ces investissements devront s'accompagner de la refonte des règlements afin d'assurer une trésorerie saine du ménage communal. L'adoption des nouveaux règlements permettra également la valorisation de l'eau potable vers les communes de plaine.

Des mesures d'amélioration de la mobilité, tous modes confondus, doivent être étudiées rapidement et mise en œuvre à court et moyen terme afin de soulager la population.

Des priorités claires sont aussi données à l'école et à la crèche UAPE, témoignant d'une attention particulière portée aux familles et à l'éducation, qui sont des piliers essentiels pour maintenir une population active et dynamique.

L'encouragement à la rénovation du patrimoine bâti et les initiatives en faveur du tourisme font également partie d'une vision globale visant à renforcer l'attractivité et l'identité de la commune.

Parallèlement, la volonté d'adapter le taux d'impôt à la baisse en fonction de l'évolution des résultats financiers vise également à renforcer l'attrait de notre commune.

Toutes ces mesures convergent vers un objectif commun : offrir à Isérables un cadre de vie durable, simple, empreint d'authenticité et accueillant, capable de retenir ses habitants tout en attirant de nouvelles familles.

Le Conseil communal reste fermement engagé à mettre en œuvre cette stratégie, convaincu qu'elle contribuera à la prospérité de la commune à court et moyen terme, à plus long terme en permettant de disposer du temps nécessaire à la concrétisation d'un projet de fusion avec une ou plusieurs communes partageant des intérêts communs.

Les citoyennes et citoyens intéressés peuvent consulter les budgets détaillés directement auprès de l'administration communale durant les heures officielles d'ouverture (du lundi au vendredi de 08h00 à 12h00, à l'exception du jeudi) ainsi que sur le site internet www.iserables.ch/comptes-budgets-proces-verbaux/.

En vous remerciant par avance de votre confiance et de votre précieuse implication dans la gestion des affaires communales, nous vous invitons, au nom de votre Conseil municipal, à participer nombreuses et nombreux à notre assemblée primaire du budget 2026.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre, nous vous adressons, Chères concitoyennes, Chers concitoyens, nos amicales salutations ainsi que nos meilleurs vœux pour 2026.

Pour la municipalité d'Isérables

Cindy Bagnoud
Présidente

Steven Vouillamoz
Vice-président